

# LES POLITIQUES DE LA RECHERCHE : ÉTHIQUE, RAPPORTS DE POUVOIR ET GROUPES VULNÉRABLES

*Lorena Parini et Julien Debonneville*

## INTRODUCTION

En guise de conclusion de ce chapitre consacré aux questions éthiques dans le cadre des recherches sur les rapports de pouvoir et les groupes « vulnérables », nous aimerions proposer une série de pistes de réflexion (non-exhaustives) afin de pointer les enjeux épistémologiques, méthodologiques, et politiques qui structurent la pratique de la recherche en sciences sociales. Ces réflexions émanent à la fois de nos expériences de recherche respectives, mais également des discussions collectives et des articles présentés dans le cadre de la journée d'étude « *L'éthique (en) pratique la recherche en sciences sociales* » qui s'est déroulée en février 2017 à l'Université de Genève. Ces pistes de réflexion, parfois abouties, parfois sous la forme de questionnements heuristiques, permettront de comprendre comment les enjeux éthiques, dans le cadre d'enquêtes consacrées aux rapports de pouvoir et aux groupes dits « vulnérables », sont présents tout au long du processus de recherche, que ce soit avant, pendant, mais également après l'enquête empirique. Nous montrerons ainsi comment les considérations éthiques propres à ce type d'enquête spécifique s'articulent avec les choix épistémologiques et méthodologiques et ne doivent pas uniquement intervenir lors de la phase de récolte des données et des matériaux, mais bien tout au long du processus d'enquête. Au final, nous proposons de penser l'éthique de la recherche à travers trois

axes : la politique du positionnement, la politique de la représentation, et la politique de la restitution.

## POLITIQUE DU POSITIONNEMENT

Interroger, décrire et analyser les rapports de pouvoir, c'est avant tout questionner comment son positionnement de chercheur.euse, et les rouages de la production de la connaissance, sont inexorablement imbriqués à ces mêmes rapports de pouvoir. Questionner l'éthique de la recherche c'est en ce sens questionner les conditions épistémologiques de production de la connaissance. L'une des particularités de ce mode de production est d'être profondément ancrée dans un schéma de positionnement dichotomique qui produit une différenciation entre les catégories « enquêteur.trice » / « enquêté.e » ; « expert.e » / « profane » ; ou encore « savant.e » / « ignorant.e ». Des catégories qui tendent à renforcer des formes de vulnérabilités en cristallisant des positions sociales hiérarchisées tout en faisant l'impasse sur la capacité réflexive des acteur-trice-s. La critique de ce schéma invite dès lors à repenser le statut de chercheur.euse, et plus largement le rôle de l'identité du/de la chercheur.euse lors de l'enquête. Dans la veine du tournant réflexif amorcé par l'anthropologie dans les années 1970-80, et la critique féministe autour des savoirs et du point de vue situés (*standpoint theory*), les auteur.e.s ont pointé la nécessité de considérer l'identité du/de la chercheur.euse, la distance sociale avec les enquêté.e.s, et les effets de cette distance sur la production des matériaux. Une problématique particulièrement prégnante lorsque l'on étudie des populations dites « vulnérables ». Dans ce cas de figure, le dispositif et la relation d'enquête peuvent en effet accroître, voir produire, des formes de vulnérabilité. Il nous semble dès lors heuristique de poser les questions suivantes afin d'appréhender les questionnements éthiques sous-jacents : *comment les enquêtes de terrain sont-elles modelées par une distance sociale découlant de rapports sociaux de sexe, de « race » ou encore de classe ? Que fait cette distance sociale aux matériaux produits ? Que fait le dispositif d'enquête (et la relation d'enquête) aux enquêté-e-s, notamment en termes émotionnels, économiques et*

*temporels* ? Dans l'idée de repenser ce schéma, il importe donc de proposer un véritable décentrement des modes de production de la connaissance, dont la visée ne serait pas uniquement la connaissance, mais également un *empowerment* des personnes vulnérables. Ceci passe ainsi par la mise en place d'un dispositif de co-production de la connaissance, en engageant une démarche plus participative et plus horizontale dans la production du savoir comme le suggère notamment la littérature des études genre, des approches postcoloniales, mais également certaines niches en anthropologie.

## POLITIQUE DE LA REPRÉSENTATION

Ces réflexions sur l'identité du/de la chercheur.euse et la distance sociale nous amènent dès lors à nous interroger sur le statut que l'on accorde aux personnes enquêtées, et plus largement la façon dont ces dernières (et leurs paroles) sont représentées : *Les enquêté.es sont-elles/ils des objets ou des sujets de la recherche ? Quelle place accorde-t-on aux savoirs « indigènes » ? Quel statut accorde-t-on à leur parole ?* Le statut accordé aux enquêté.e.s et leurs paroles, ainsi que les catégories scientifiques mobilisées, ne sont pas neutres et peuvent avoir des effets directs sur la vulnérabilité des personnes parties prenantes de l'enquête. Attribuer le statut d'« objet », de *sujet*, ou d'*acteur-trice* aux enquêté.e.s, implique différents rapports aux personnes enquêtées, et plus spécifiquement des degrés de chosification diverses. Ce qui est dès lors en jeu, c'est bien le degré de réflexivité attribué aux enquêté.e.s. Cet enjeu de la chosification des enquêté.e.s a donc des répercussions concrètes sur les vulnérabilités vécues par ces derniers.ères. On touche donc ici à la problématique de la politique de représentation. En produisant un savoir « sur », les chercheurs.euses s'approprient en effet une parole, et produisent un discours sur un groupe social, tout en invisibilisant, voire parfois, disqualifiant, la parole des enquêté.e.s. Il s'agit dès lors de s'interroger sur : *Au nom de qui peut-on parler ? Doit-on parler sur ou avec les enquêté.e.s ? Comment peut-on porter la parole des enquêté.e.s ? Quelles implications politiques ont les usages de la parole de l'en-*

*quêté.e.s, tant pour les enquêteur.trice.s, que les enquêté.e.s ?* Cette problématique de la représentation rejoint ainsi la question que posait déjà Gayatri C. Spivak dans son célèbre article de 1988 : « Les subalternes peuvent-ils/elles parler ? ». Les usages scientifiques des savoirs et de la parole des enquêté.e.s se risquent ainsi à invisibiliser, marginaliser, délégitimer, mais surtout rendre inaudible les discours des subalternes qui cherchent eux-mêmes à se faire entendre. Étudier des groupes vulnérables et marginalisés c'est donc prendre le risque de monopoliser la parole et parler au nom d'un groupe social dont l'accès à des canaux de communication politique et médiatique est bien souvent réduit. Le risque de réappropriation de la parole des subalternes, c'est-à-dire de confisquer et détourner, le temps d'une enquête, cette parole, est ainsi particulièrement élevé lorsque l'on étudie des thématiques comme les inégalités sociales.

## POLITIQUE DE RESTITUTION

Cette politique de représentation va de pair avec la politique de restitution de l'enquête. Cette politique de restitution constitue en effet une étape déterminante lorsque l'on considère les enjeux de vulnérabilité qui découlent de la pratique de la recherche. En effet, la production d'un savoir implique le plus souvent pour les chercheur.eur.e.s une restitution sous la forme d'articles scientifiques ou de livres, qui participent à la production de privilèges en termes de capital économique et symbolique. Ces privilèges se construisent, en quelque sorte, « sur le dos » des enquêté.e.s. En ce sens, il nous semble primordial de rappeler que la production de la connaissance joue un rôle dans le renforcement des hiérarchies sociales, de surcroît lors d'enquête avec des populations vulnérables, soulevant ainsi des problématiques éthiques capitales. Nous proposons par conséquent de repenser la politique de restitution de la recherche à la lueur des enjeux d'*empowerment* (autonomisation) des enquêté.e.s. Si cet *empowerment* peut bien évidemment prendre différentes formes, il doit néanmoins être axé autour d'un processus de restitution participatif des savoirs produits. Cela passe par

exemple par une inclusion des enquêté-e-s à la recherche afin de partager des savoirs et des outils d'analyse avec ces derniers.ères, mais également, par une circulation de biens matériels (livres, articles, logiciels d'analyse, argent, etc.) et immatériels (information, assistance, soutien moral) entre les différentes personnes parties prenantes du processus de recherche. Il existe en ce sens autant de moyens de restitution et d'*empowerment* possibles que de recherches conduites. Ces politiques de restitution dépendent donc avant tout des spécificités de l'enquête et de la population concernées, ainsi que du contexte dans laquelle l'enquête prend racine.

## CONCLUSION

Si les ressorts des rapports de pouvoir sont multiples et variés, les réponses éthiques amenées doivent se risquer à dépasser les réponses univoques et standardisées. Ceci implique d'appréhender les épistémès des sciences sociales dans leurs pluralités et leurs spécificités, et par conséquent, de cultiver les incohérences, les inconforts théoriques et empiriques afin de progressivement se décentrer de nos propres croyances épistémologiques. Loin des protocoles standardisés, l'éthique de la recherche en sciences sociales implique d'être guidé.e par une réflexivité accrue et continue à l'égard de nos positionnements de chercheur.euse, mais surtout à l'égard des rapports de pouvoir qui structurent la pratique de la recherche. L'éthique de la recherche se doit donc d'être abordée sous une forme collective, participative, la plus horizontale possible, mais surtout dynamique et processuelle, en perpétuel renouvellement, afin de considérer les spécificités des enquêtes et des populations engagées dans l'entreprise de production de la connaissance.